

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1904)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Le rôle de la Société des peintres et sculpteurs suisses dans la lutte contre l'enlaidissement des villes et des paysages [à suivre]  
**Autor:** Trachsel, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-626414>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Ce journal paraît 8 fois par an : de Novembre à Juin.

Décembre 1904

N° 49

Dezember 1904

Prix du numéro . . . . . 25 cent.  
 Prix de l'abonnement pour non sociétaires . Fr. 5 — par an.

Preis der Nummer . . . . . 25 cent.  
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . Fr. 5 — per Jahr.

SOMMAIRE :

1. Le rôle de la Société des peintres et sculpteurs suisses dans la lutte contre l'enlaidissement des villes et paysages (suite).
2. Le Salon suisse et l'opinion.
3. Du cadre.
4. Communications du Comité central :
  - a) La démission de M. Jeanneret.
  - b) Consultation des sections sur la question du Président et du Comité central.
  - c) Quelques mots du Comité central.
  - d) Propositions des sections pour le Jury du Kunstverein.
  - e) Commission des Beaux-Arts.
  - f) Avis.
5. Correspondance des sections.
6. Nécrologie.

LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ

des Peintres et Sculpteurs suisses  
 dans la lutte contre l'enlaidissement des villes  
 et des paysages.

(SUITE)

Quelles sont maintenant les causes de cette laideur, de cette banalité de la plupart des quartiers modernes de nos villes suisses, quartiers où se remarquent pourtant par ci par là des maisons, des villas, des monuments qui font honneur à leurs architectes ?

Ces causes sont nombreuses naturellement, mais nous pouvons les ramener à quelques causes principales :

1° Insuffisance de l'enseignement architectural de nos Écoles d'Art. En outre, dans les Écoles d'Art on ne fait nullement étudier notre ancienne architecture suisse, celle des vieux châteaux, des vieilles demeures et des chalets. Cette étude serait pourtant des plus fécondes et des plus instructives. Dans chaque École d'Art suisse importante, on devrait avoir un petit musée consacré à l'ancien Art suisse, et où l'on verrait des originaux ou des reproductions de nos vieux arts industriels, poterie, verrerie, broderie, orfèvrerie, etc., ainsi que des réductions en maquettes ou des reproductions photographiques de nos vieilles architectures suisses, chalets, vieilles fermes, vieux châteaux, etc. C'est là une chose que pour notre compte nous répétons depuis des années, et que certains pays ont parfaitement compris. A l'Exposition universelle de 1900, par exemple, les pays qui ont eu les expositions d'art les plus suivies, ceux qui ont eu le plus de succès, comme les pays scandinaves, la Hongrie, la Hollande, la Finlande par exemple, sont précisément des pays où l'on s'inspire des traditions nationales, des arts populaires, des arts campagnards, où on développe ces éléments, et où on arrive ainsi à ces originales et savoureuses manifestations d'art décoratif, d'art industriel et d'architecture bien typiques, sortant du terroir comme un fruit sort de son arbre, et que l'on pouvait admirer en 1900, entre autres pour

l'Écosse, la Hollande, les pays scandinaves, la Finlande, la Hongrie, etc. Mais malheureusement, ce sont toujours les choses les plus logiques, les plus rationnelles, qui ont le plus de peine à se faire jour, et l'on continue de tout enseigner dans nos Écoles d'Art, sauf nos anciens styles suisses, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, et dont on peut admirer les si beaux spécimens, entre autres au Musée National.

A l'École Polytechnique de Zurich, par exemple, où l'enseignement d'architecture serait peut-être encore le plus développé, l'on est absolument obsédé, hypnotisé par l'ombre de l'architecte allemand Semper, et par l'architecture classique, par conséquent, et on produit ainsi des élèves qui bâtissent chez nous des édifices grecs, florentins ou romains, comme si nous nous trouvions dans les pays respectifs.

Étant donné cette insuffisance de l'enseignement architectural, un grand nombre de jeunes architectes suisses vont étudier à l'étranger, entre autres à l'École des Beaux-Arts de Paris, où l'organisation de l'enseignement est fort bonne pour certaines choses, mais mauvaise pour d'autres, où l'on est hanté aussi par l'architecture classique, et où l'on n'apprend nullement aux élèves à adapter une architecture aux besoins, aux traditions, au caractère, au climat d'un pays. Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que ces élèves architectes suisses de l'École des Beaux-Arts de Paris, une fois revenus dans leur patrie, s'empressent de construire chez nous des maisons ou des monuments imbus de cet enseignement-là, et qui ne seront donc pas autre chose en général que des concours d'école agrandis, et que l'on retrouve les mêmes partout, sous tous les climats et dans tous les pays, que l'œuvre soit d'un ancien élève suisse, hongrois ou roumain de cette École des Beaux-Arts.

Et que l'on ne vienne pas nous dire qu'il est impossible chez nous de faire autre chose, car les rares architectes qui ont compris cela, qui se sont inspirés de nos anciennes traditions d'art, de notre caractère propre, des conditions de notre climat, de notre milieu, etc., ont édifié des œuvres architecturales qui sont certainement les plus savoureuses et les plus intéressantes que nous possédions, celles que non seulement nous, mais encore les visiteurs étrangers, ont le plus de plaisir à regarder.

2° Non seulement beaucoup d'œuvres architecturales suisses modernes sont faites par des élèves d'Écoles d'Art où l'enseignement est mal orienté, mais encore certains des bâtisseurs de villes suisses n'ont pas fait d'études du tout, ce qui simplifie encore la question. Tout le monde fait maintenant de l'architecture, compose des façades, et on pourrait citer, à Genève entre autres, pas mal de maisons composées, dessinées par des entrepreneurs, et où l'on s'est absolument passé d'architecte. Le propriétaire s'en mêle aussi par-dessus le marché, et on arrive ainsi à un imprévu malheureusement fort dangereux pour l'œil.

On voit donc en résumé, non seulement des architectes ayant fait leurs études, ayant leur diplôme en poche, perdre toute pudeur esthétique et produire des horreurs par pur esprit de lucre, pour économiser quelques frais d'étude de façades, alors que leur fortune est déjà suffisante pour qu'ils puissent se retirer des affaires, mais encore on voit des entrepreneurs ou des propriétaires pousser plus loin cet esprit de lucre, et bâcler des façades à la diable, dessinées par eux-mêmes, ou par un de leurs commis qui a vaguement fait un peu de dessin.

3° L'architecture étant devenue une véritable industrie, les capitalistes et les régisseurs poussent encore dans cette voie de laideur. Ces gens, naturellement, n'ont cure de la Beauté. Ils ne voient qu'une chose dans la vie : l'argent ; ils n'ont qu'une morale, celle de l'argent. Ils démoliraient le Parthénon ou St-Marc de Venise pour faire leurs petites affaires, et empocher encore de nouveaux bénéfices. De cette belle collaboration de certains architectes affairistes et sans scrupules, — ne méritant nullement le titre « d'architectes », c'est-à-dire de maîtres de l'œuvre, — de ces entrepreneurs, de ces consortiums, de ces financiers et de ces régisseurs, résultent non seulement des quartiers neufs qui sont le plus souvent épouvantablement laids, mornes, monotones et ennuyeux ; mais encore, le plus souvent, les appartements nouveaux, à cause de cet esprit de lucre, de ce pressurage impitoyable, sont malsains : petites pièces, alcôves antihygiéniques, pièces s'éclairant sur des courettes insuffisantes, appartements qu'on intitule pompeusement pour l'amorçage : appartement de 6 ou 7 pièces, vrais mouchoirs de poche, qui tiendraient largement dans des appartements de 3 ou 4 pièces des temps passés. Pour ces seules raisons, au nom de l'hygiène, dont on sait toutes les conquêtes actuelles, un grand nombre de ces maisons, de ces bâtisses modernes n'auraient même pas dû être tolérées pour leur distribution malsaine. On se demande à quoi servent nos commissions d'hygiène, nos municipalités, qui sous ce rapport là, également, laissent tout faire aux marchands de moëllons.

En outre enfin, comme ces messieurs font la pluie et le beau temps, ils font monter le prix des loyers à leur fantaisie, leurs prétentions deviennent sans limites, et il ne sera bientôt plus possible de se loger d'une façon à peu près convenable, si l'on ne dispose pas d'une certaine fortune.

4° Non seulement certains de nos quartiers neufs sont construits par des architectes suisses ne se donnant pas la peine d'étudier nos traditions d'art, mais encore certains sont construits par des architectes ou bâtisseurs étrangers, italiens entre autres, qui nous produisent parfois de ces magnifiques façades que l'on voit à Genève notamment, qui seraient mieux à leur place à Naples ou ailleurs, et qui vous font songer immédiatement à des choses du domaine de la pâtisserie, ou d'une inquiétante confiserie.



5° Enfin, il faut avouer que s'ajoutant à tout cela, ce sont surtout les diverses autorités municipales ou autres, de la plupart de nos villes suisses, qui sont les grandes coupables, et les premières responsables de cet état de choses, par leur incurie, leur négligence, l'insuffisance des lois sur le bâtiment, le mauvais tracé des villes. Car il est bien évident, et on ne saurait trop le répéter, qu'une rue, que les aspects d'une ville sont la propriété collective de tous les habitants de la cité, lesquels, par leurs ascendants, assurèrent les libertés politiques du pays, son organisation, son territoire, l'édification de nos vieilles villes suisses, et cela souvent au prix de rudes luttes, grâce à des sacrifices de temps, d'argent et de sang. Étant donné tout cela, il n'est donc nullement admissible que n'importe quel brasseur d'affaires, quel constructeur, propriétaire, architecte ou entrepreneur affairiste du pays ou de l'étranger, compromette ces aspects, ce caractère de nos villes par des fantaisies architecturales dictées uniquement, le plus souvent, par l'esprit de lucre le plus éhonté. Le droit d'usage de la propriété est du reste limité dans beaucoup de domaines moins importants que celui qui nous occupe, et il n'y a aucune raison pour qu'il ne le soit pas pour des choses concernant l'esthétique des villes. C'est du reste ce qu'ont admirablement compris certaines municipalités comme Zurich chez nous, et surtout, et mieux encore, certaines municipalités de l'étranger, comme Nuremberg, Francfort, Bruxelles, Berlin, Cologne, etc. Dans ces villes, il est interdit de toucher à certains quartiers vieux, à certaines maisons anciennes, et les quartiers neufs doivent être construits selon certaines données assurant le plus de pittoresque possible aux rues, le plus de caractère national. Dans ces villes-là, on ne se laisse pas mener par les affairistes de tout acabit, on ne se laisse pas imposer leurs laideurs et leurs trucs habituels, entre autres celui qui consiste à faire mettre dans les journaux sous des signatures naturellement anonymes, telles que : « Un lecteur assidu », « Un intéressé », « Un ami du progrès », ou « Un vieux Carougeois », des avis disant que le public réclame depuis longtemps ceci ou cela, que le besoin s'en fait fortement sentir, etc., alors que le public ne réclame absolument rien.

Il vient par exemple d'arriver une chose analogue à Genève, où la Compagnie des tramways voudrait à toute force enlaidir les quais ou la Place Longemalle par une gare centrale, non pas pour le public, mais tout simplement pour faciliter certains détails de son administration à elle.

Sans compter en outre et enfin, les enlaidissements et transformations qui n'ont d'autre raison que celle de donner des travaux à des amis politiques, entrepreneurs, brasseurs d'affaires de toute espèce.

(A suivre.)

A. TRACHSEL.

## Le Salon suisse et l'opinion.

N'est-il pas trop tard pour en parler encore ? Peut-être que non, si l'on prend le Salon fédéral de 1904 comme un prétexte occasionnel à des remarques de signification plus permanente et plus générale.

Dans un premier article à propos du Salon suisse, nous avons tenté de rechercher brièvement dans quelle mesure il pouvait être appelé vraiment une manifestation *suisse*, quel était le principe de formation des tendances d'art qu'il réunissait, et en quel sens celles-ci méritaient ou ne méritaient pas le nom de « nationales ».

Il serait peut-être d'intérêt plus actuel et plus immédiat d'examiner maintenant ce Salon dans ses rapports avec l'opinion publique, pour autant qu'à ce point de vue, par le hasard du bruit mené autour de quelques œuvres particulières, il a seulement rendu plus apparente une situation ancienne et durable, et plus aiguës des oppositions toujours latentes.

En parlant d'opinion publique, nous prenons le mot public dans son sens le plus étendu, celui de masse ou de foule. Le public ainsi compris, la foule, ne s'embarrasse pas de beaucoup de classifications ; elle ne fait ni histoire ni philosophie de l'art, et en un sens elle a raison : il y a seulement pour elle ce qui lui plaît et ce qui ne lui plaît pas. Cependant elle émet aussi des jugements, qu'elle motive à sa manière ; elle distribue des prix et prononce des condamnations. Or, dans ces jugements de la foule, il est curieux de voir le rôle considérable que jouent — qu'ont joué en particulier à propos de l'Exposition de 1904 — la notion et le terme « d'art moderne ».

Cette Exposition a beaucoup fait parler sur, pour et contre « l'art moderne ». On a même à ce sujet discuté publiquement dans la presse. Nous ne voulons pas tenter à nouveau pour notre compte une définition de la « modernité », où nous paraissent avoir échoué en diverses mesures les auteurs de plusieurs articles. Il nous sera plus utile de constater ici que le terme de moderne, bien ou mal compris, surtout mal, constitue pour le public, en face d'une réunion d'œuvres d'art, un des plus importants moyens de triage et de classement. Presque toujours — nous n'avons pas le temps d'en chercher ici les raisons — il implique pour lui un blâme. Est « moderne » pour lui tout ce qui est, à ses yeux, bizarre de sujet, déroutant de composition, violent de couleur, ou « mal dessiné ». A cette réprobation artistique contenue dans le mot, s'ajoute encore dans certains cercles une réprobation morale : la « modernité » s'y voit facilement chargée de tous les péchés d'immoralité et d'indécence vraie ou fausse, et opposée par suite à l'élévation morale des « saines tendances » traditionnelles.